



DELIBERATION N° 174/2021/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021 A 9H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DE LA RÉPONSE À L'APPEL À PROJET NATIONAL POUR LA CRÉATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SUR LA CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 28
Nombre de Procuration : 05
Date de convocation : mercredi 08 décembre 2021

Nombre de suffrages exprimés : 33
Vote :
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-sept décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, 1^{er} Vice-Président - Serge BAFAU, Conseiller - Julner BELIZAIRE - Ruth BIDIOU-CEPRIKA (Visio) - Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Louis-Mike CALUMEY - Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny CHEN-TUNG - Claire CHINON - Xavier CLERVAUX - Yahya DAOUDI - Corine DIMANCHE – Elaine JEAN - Farah KHAN, 7^{ème} Vice-Présidente - Patrick LECANTE, 4^{ème} Vice-Président - Yolande MILZINCK-CINCINAT - Sandrine JACQUES-GAIL - Roland LOE-MIE, 1^{er} Membre du Bureau - Hélène PAUL - Claude PLENET, 3^{ème} Vice-Président - Stéphanie PREVOT BOULARD, 3^{ème} Membre du Bureau - Anne-Michèle ROBINSON, 6^{ème} Vice-Présidente - Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER - Serge SMOCK, Président - Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES : Dominique BERTON → **Procuration** à Patricia VICTOR - Albanie CIPPE, 9^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON - Thierry ELIBOX, 8^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Yolande MILZINCK-CINCINAT - Phong LY, 5^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Patrick LECANTE - Sandra TROCHIMARA, 2^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Serge SMOCK

ÉTAIENT ABSENTS : Monique AZER - Jean-Victor CASTOR - Liser CLIFFORD - Eugène EPAILLY - Seedna DELAR - Christian FAUBERT - Serge FELIX - Teed GASPARD - Nestor GOVINDIN - Chester LEONCE - Mickaël MANCEE - Tineffa NAISSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH - Axel RINO - Magali ROBO-CASSILDE, 2^{ème} Membre du Bureau - Corinne SIGER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rolande SILEBER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la délibération N° 15/2014/CACL relatif à l'adoption du schéma intercommunal pour le développement économique de l'Agglomération et définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Attractivité des Territoires Ruraux en date du 6 décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Finances/Fiscalité » le lundi 13 décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le mercredi 15 décembre 2021 ;

Entendu le **Rapport N° 174/2021/CACL** relatif à l'approbation de la réponse à l'Appel à Projet National pour la création d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur la CACL.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 174/2021/CACL** relatif à l'approbation de la réponse à l'Appel à Projet National pour la création d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur la CACL.

APPROUVE le principe de la réponse à l'appel à projet national pour la création d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur la CACL ;

APPROUVE le budget prévisionnel de cette opération tel qu'il suit :

Actions	Budget	
	Annuel	3 ans
Fonctionnement (animation, salaire chargé de projet ...)	50 000 €	150 000 €
Communication (Médiatisation, guide, plateforme numérique, ...)	15 000 €	45 000 €
Diagnostic territorial (étude)	40 000 €	40 000 €
Actions de sensibilisation sur les différentes thématiques du PAT	10 000 €	30 000 €
TOTAL	115 000 €	345 000 €

AUTORISE le Président à procéder à toutes les inscriptions budgétaires nécessaires.

AUTORISE le Président sur ces bases, à solliciter les partenaires institutionnels et à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 17 décembre 2021

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK